



Département : Morbihan (56)

Profil de baignade de la plage de Saint Guérin – Type 2

Commune : Damgan (56750)

Le profil de baignade a pour objectif d'identifier les sources de pollution potentielles des eaux de baignade et de concevoir les mesures et actions permettant de réduire les risques d'exposition des baigneurs à une eau de mauvaise qualité. La réalisation des profils de baignade répond à une obligation communautaire fixée par la directive européenne du 15 février 2006 relative à la gestion des eaux de baignades. Le présent document correspond à la fiche de synthèse du profil de baignade et est destiné à l'information des usagers de la plage

Description de la zone de baignade

Nature : sable

Longueur : 420 m

Largeur : 550 m (plage et estran)

Fréquentation maximale : 3000 à 4000 personnes

Equipements : Poubelles, bancs publics, bande cyclable

Accessibilité aux animaux : non

Autres activités : promenade, loisirs nautiques, plaisance

Zone riveraine : environnement urbanisé

Occupation du sol : bassin versant totalement urbanisé

Population permanente : 1663 (sur la commune)

Personne Responsable de l'Eau de Baignade : Mr le Maire de Damgan

Qualité du milieu marin

Historique de la qualité de l'eau de baignade :

	2010	2011	2012	2013
Classement selon la Directive de 2006	Qualité excellente	Qualité excellente	Qualité excellente	Bonne qualité

En 2013, le classement de la qualité de l'eau de la plage de Saint-Guérin était de Bonne qualité au regard de la directive de 2006. La qualité de l'eau est conforme vis-à-vis de l'usage de baignade.

Potentiel de prolifération des macro-algues :

Pas d'échouage d'algues vertes constaté sur la plage.

Plan d'actions

Actions
Contrôle de la conformité des branchements d'eaux usées (en cherchant spécifiquement les branchements d'eaux usées dirigés vers le réseau d'eaux pluviales) Réaliser un curage préventif des réseaux d'eaux pluviales littoraux avant la saison de baignade Mise en œuvre d'une procédure de fermeture préventive de la plage Faire évoluer le suivi complémentaire

Partenaires :
ARS
Mairie de Damgan

Gestion préventive des eaux de baignade

Contact Mairie de DAMGAN : maire@damgan.wanadoo.fr ; Numéro de téléphone : 02 97 41 10 19

Contact ARS 56 : Pôle Santé Environnement / 32, Bd de la Résistance / 56019 VANNES Cédex ;

Numéro de téléphone : 02 37 62 77 00



Légende

- Cale
- Parking Voiture
- Parking Vélo
- Toilette publique
- Sortie eaux pluviales
- Point de surveillance ARS
- Emprise de la plage

VILLE DE DAMGAN :
AMÉNAGEMENTS DE LA PLAGE DE ST GUERIN



JUN 2013
Sources : ORTHOPHOTOS